

# Les Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés

## C'est quoi ?

En Wallonie, il y a des centres où des personnes avec un handicap apprennent un métier.

Ces centres s'appellent des **Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés**.

On dit aussi **CFISPA**.



La Wallonie veut changer la loi sur les centres de formation.

Les ministres ont écrit un document pour changer la loi.



## Ce qui va changer

Plusieurs choses vont changer.

Par exemple :

Pour aller dans un centre de formation, ce sera plus facile.

- Les personnes qui ont été dans une école spécialisée pourront aller dans les centres de formation.

Avant c'était que pour les personnes qui avaient un diplôme d'une école spécialisée.

- Il faudra donner moins de documents pour s'inscrire dans un centre de formation.



- L'AVIQ ne doit plus s'occuper des centres de formation. C'est le Forem qui doit organiser les centres de formations. Le Forem s'occupe de la formation et du travail en Wallonie



## **Le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap doit donner son avis.**

Il doit dire s'il est d'accord ou pas avec la nouvelle loi.

Dans le Conseil consultatif wallon des personnes avec un handicap, il y a :

- des représentants de personnes avec un handicap
- des représentants de services qui aident les personnes en situation de handicap en Wallonie.



Le Conseil se réunit plusieurs fois par an.

## **Le Conseil consultatif a donné son avis sur la nouvelle loi.**

Le Conseil avait déjà donné son avis sur la nouvelle loi. Pour voir l'avis, il faut lire l'avis 7.



Le Conseil trouve que c'est bien de changer la loi.

**Mais le Conseil se pose des questions :**

Par exemple :

- Il faudra peut-être plus de temps pour savoir si on peut aller dans un centre de formation.



- Le personnel de l'AVIQ est formé pour bien aider les personnes avec un handicap. Mais pas le personnel du Forem. Le Conseil se demande si le Forem pourra aussi bien aider les personnes avec un handicap



Traduction réalisée par

[www.falc.be](http://www.falc.be)

